

ASSOCIATION ÉTUDIANTE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE 05 DÉCEMBRE 2023, 12H30

TENUE AU TANK DU CÉGEP DE MATANE
SITUÉE AU
616, AVENUE ST-RÉDEMPTEUR, VILLE DE
MATANE,
LOCAL V-135

ORDRE DU JOUR

1. SITUATION DE LA SESSION D'AUTOMNE 2023
2. ÉTAT FINANCIER
3. VOTE DU NOUVEAU LOGO DE L'AECM
4. PROPOSITION DU POSTE DE PERMANENT
5. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENT DE L'AECM
6. GRÈVE - INTERVENTION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS
7. VOS PROPOSITIONS
8. MOT DE LA FIN

ASSOCIATION ÉTUDIANTE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE 05 DÉCEMBRE 2023, 12H30

TENUE AU TANK DU CÉGEP DE MATANE
SITUÉE AU
616, AVENUE ST-RÉDEMPTEUR, VILLE DE
MATANE,
LOCAL V-135

PROCÈS-VERBALE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSIDENCE :

Alexandra Bonneau souhaite la bienvenue à l'assemblée et se présente brièvement. Elle se présente le déroulement et l'objectif de l'association étudiante.

Antoine Grondin propose Alexandra Bonneau comme président. Louis Langlais appuie.
Antoine Grondin propose Alexandra Bonneau comme secrétaire et Louis Langlais appuie.

VÉRIFICATION DU QUORUM :

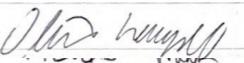
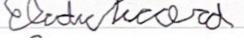
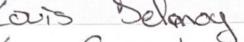
Le quorum est respecté avec 54 personnes. L'assemblée peut donc débuter.

SONT PRÉSENTS ET PRÉSENTES (EXÉCUTIF AECM) :

1. Boucher, Audrey
2. Depuydt, Romain
3. Diraduryan, Massis
4. Dumenil-Gaumont, Gabriel
5. Gonnet, Liam
6. Langlois, Adonis
7. Myango, Mathéo
8. Rubysun, Lucy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| 9. Bas, Valentin | 30. Jean-Denis, Vaïna |
| 10. Béland, Marylou | 31. Joly, Calista |
| 11. Ben El Mamoun, Liza | 32. Lacroix, Myriam |
| 12. Boivin, Sam | 33. Langlais, Louis |
| 13. Brûlon, Jules | 34. Lebrun, Benjamin |
| 14. Burgevin, Mathilde | 35. Ligault, Quentin |
| 15. Busnel, Eric | 36. Malcles, Esther |
| 16. Calvet, Hugo | 37. Marcillac, Pauline |
| 17. Cantrel Martin, Sixtine | 38. Marois, William |
| 18. Cazeres, Maxime | 39. Mailloux, Warren |
| 19. Chavan, Elena | 40. Michon, Ariane |
| 20. Da Luz, Alexis | 41. Moronval, Florent Thierry Bernard |
| 21. Ehrhard, Mélissa | 42. Nicolas, Noah |
| 22. Farges, Hugo | 43. Noël, Meline |
| 23. Francoeur, Benjamin | 44. Pella, Ange |
| 24. Garnier, Opale | 45. Pougary, Camille |
| 25. Gauthier, Kelly-Ann | 46. Prou, Jonathan |
| 26. Guenot, Léa | 47. Ragé, Paul |
| 27. Haumaitre, Lucas | 48. Robin, Mathis |
| 28. Hoarau, Benjamin | 49. Tessier, Nolan |
| 29. Hourriere, Loris | 50. Yan, Joris |

51. 
52. 
53. 
54. 

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. SITUATION DE LA SESSION D'AUTOMNE 2023
2. ÉTAT FINANCIER
3. VOTE DU NOUVEAU LOGO DE L'AECM
4. PROPOSITION DU POSTE DE PERMANENT
5. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENT DE L'AECM
6. GRÈVE - INTERVENTION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS
7. VOS PROPOSITIONS
8. MOT DE LA FIN

Alyce Rosswiliam propose l'ordre du jour et Hugo Calvet appuie.

SITUATION DE LA SESSION D'AUTOMNE 2023

Alexandra Bonneau fait un point sur les activités de l'AECM depuis la rentrée d'août 2023 expliquant que l'AECM s'est surtout préparée à bien fonctionner et à mettre à jour toute la structure interne, administrative.

ÉTAT FINANCIER

Alexandra Bonneau présente le bilan actuelle qui est de environ 76,000\$ dollars et informe que nous allons refaire un point à la prochaine AGA.

VOTE DU NOUVEAU LOGO DE L'AECM

Mathéo Myango propose les deux propositions pour revisiter le logo.

Myriam Lacroix propose le vote du deuxième logo.

Appuyé par un vote :

Première proposition	Deuxième proposition	Sans opinion
		
21 voies	32 voies	1 voie

Mathéo Myango précise qu'il y aura des déclinaisons au logo voté.

PROPOSITION DU POSTE DE PERMANENT

Alexandra Bonneau présente Mathéo Myango pour introduire le nouveau rôle de permanent.

Mathéo Myango explique les tâches qu'aurait le permanent :

- Préparer les assemblées générales
- Présider les assemblées générales
- Participer aux réunions hebdomadaires de l'AECM. (pas le droit de vote)
- Former les membres de l'exécutif dans la gestion de leurs tâches
- Guider les membres de l'AECM dans leurs décisions et dans la gestion de l'association
- Veiller à la coopération et à la présence de tous les membres de l'exécutif pour son bon fonctionnement
- Assurer une présence auprès des étudiants dans le Cégep comme personne-ressource afin de répondre aux besoins réels sur le terrain
- Proposer des idées et des solutions pour maintenir active la communauté étudiante
- Aider à l'élaboration d'événements et veiller au bon déroulement des activités
- Aider lors de la transition entre les membres de l'exécutif d'une année à l'autre
- Émettre un rapport en fin de mandat afin de garder une trace des améliorations apportées

Le tout pour un taux horaire de 25\$ /h

Nombre d'heures : 8H /Sémaines

À la session : 4 000\$ + 800\$

Pour la session de JANVIER / MAI 2024 (20 SEMAINES) + 1 mois à la rentrée

Jonhantan Prou demande le vote.

Appuyé par un vote :

Pour	Contre	Sans opinion
49 voies	0 voies	5 voies

Mathéo Myango est élu désormais Délégué au poste permanent.

MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENT DE L'AECD

Romain Depuydt souligne la nécessité de mettre à jour le règlement afin de faciliter l'organisation de l'association, la réalisation d'activités et la gestion des demandes.

AJOUT - Le local de l'AECD :

Pour toute modification structurelle du local (plafond, peinture, le sol...) une demande au Cégep doit être faite pour évaluer et réaliser les opérations.

Personne n'est contre.

AJOUT - Le logo de l'AECD :

Le logo devra être effectif pour une durée d'au moins 3 ans, pour faciliter la communication et renforcer le sentiment d'appartenance. Après 3 ans, il pourra être révisé si besoin est.

Quelqu'un a posé la question de pourquoi 3 ans ?

Réponse de Mathéo Myango « C'est pas mal la durée du cursus des étudiants ».

Personne n'est contre.

MODIFICATION - CA de l'AECD:

Retirer le poste de représentant de programme. Seul les membres du conseil exécutif siégeront au CA pour faciliter et alléger la gestion de l'association.

Romain Depuydt prends la parole et explique ce qu'est le CA et les représentants de programme.

Personne n'est contre.

CLARIFICATION – Rôle du délégué aux affaires pédagogiques :

- Il ne doit pas obligatoirement siéger à la commission des études.
- Il accompagne les étudiants dans leur démarche de plainte, il ne doit en aucun cas entreprendre les démarches à leur place. Il fait connaître et aiguille les étudiants sur les possibilités qui s'offrent à eux pour faire face à leurs problèmes.

Personne n'est contre.

Interruption pour GRÈVE - INTERVENTION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS

Yannick Malouin et Mariane Bouchard se présentent. Ils font un point de la situation de la grève, en expliquant que les locaux pour travailler ne seront pas ouverts pendant les jours de grève du vendredi 8 décembre au jeudi 14 décembre 2023 inclusivement.
L'asso va essayer de négocier avec le cegep pour trouver un accord pour laisser le tank ouvert

Reprise des MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENT DE L'AECM

AJOUT - Le poste de permanent :

Le rôle du permanent est de superviser les opérations de l'AECM de façon continue. Son contrat peut être révisé et doit être approuvé lors de chaque assemblée générale annuelle en fonction des besoins et du budget de la corporation. Vote de permanent voté à l'unanimité pour le vote de permanent.

Personne n'est contre.

MODIFICATION – Budget de fonctionnement :

Mathéo Myango explique qu'un montant de (1000\$) par année est alloué à chaque coordonateur de département par le conseil d'administration pour régler différents frais de fonctionnement du département. Le conseil exécutif a le devoir d'accorder le montant si la demande est justifiée.

Il propose de le modifier pour le texte ci dessous en raison d'un grand nombre de programme qui demanderait trop de budget :

Chaque programme pourrait avoir le droit de déposer des projets à l'AECM qui seront analysés par la suite et seront validés si la demande est justifiée. Cette demande devra être émise par le coordonnateur du département afin de poursuivre la gestion de la demande.

Personne n'est contre.

Jonathan pour propose la levée
Hugo claver appuie

VOS PROPOSITIONS

Aucune proposition n'a été faite.

MOT DE LA FIN

Alexandra Bonneau remercie tout le monde d'être venu et clôture l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Antoine Grondin propose la levée de l'assemblée et Hugo Calvet appuie.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Assemblée Extraordinaire AECM - Procès Verbale 05/12/2023

Que la présente séance soit levée.

Fin de la réunion : 13h56

SIGNATURES :

Alexandra Bonneau,
Présidente d'assemblée

Alexandra Bonneau

Massis Diraduryan,
Secrétaire

.....

.....